

# Oasis 3 : l'attente...

L'association des commerçants et la Ville de Vesoul réagissent.

**///** Le tribunal n'a pas encore tranché", constate Damien Craimet, président de l'association des commerçants Les Vitrines de Vesoul. Comme nous le révélions dans notre précédente édition, le recours déposé conjointement par la ville de Vesoul et l'association des commerçants contre le projet de la création d'Oasis, une zone commerciale de 15.000 m<sup>2</sup> à Pusey, a été évoqué le 8 octobre devant la cour administrative d'appel de Nancy. Le rapporteur public a émis un avis favorable à ce projet porté

par la société Sopic. La juridiction administrative devrait rendre sa décision dans la première quinzaine de novembre. Mardi en fin de matinée, Marie-Dominique Aubry, première adjointe au maire de Vesoul, déléguée au développement économique, à l'attractivité commerciale, a déclaré : "Nous communiquerons plus largement lorsque le temps judiciaire sera passé. Restons sereins et laissons les juges travailler !".

S. G. ET PH. C.